



## ACAMA et JUDO CLUB COMINES

Rue des arts, 1

7780 COMINES



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-10h						Ju-Jitsu enfants (7-14 ans)
10h-11h30						Ju-Jitsu adultes (APD 14ans)
17h-18h				Baby Jitsu groupe B (3,5-5ans)		
18h-19h	Judo et éveil-Ju-Jitsu (5-8ans)	Baby Jitsu groupe A (3,5-5ans)	Judo (5-8ans)	Eveil Ju-Jitsu Groupe C (5-7 ans)	Judo moyen (8-14ans)	
19h-19h30						
19h-20h	Judo-Ju-Jitsu compétitions (APD 12ans)	KATAS/remise en forme	Judo moyen (8-14ans)	Ju-Jitsu enfants (7-14ans)	Judo adultes (APD 14ans)	
20h-20h30						
20h-21h	Judo adultes (APD 14ans)	Judo Ju-Jitsu loisir et découverte adultes		Ju-Jitsu adultes (APD 14ans)		

### DIRECTION TECHNIQUE / et COMITES

Marianne DELDICQUE rue du commerce, 30 - 7780 COMINES Tél. 056 55 90 56/ 0478 32 11 44

**Président du Judo** : Luc DEGEEST rue du Kortekeer, 26 - 7780 Comines

**Secrétaire du Judo**: Eleonora COLLETO 3/2 rue de la brasserie – 7784 Warneton

**Trésorière** : Jocelyne SIEUW rue du commerce, 30-7780 Comines Tél. 056-55-90-56/ 0478 32 11 44

**Président ACAMA** : Bernard LETERME, Chaussée de Warneton-7784 Warneton

**Secrétaire ACAMA** : Olivier DROOGMANS Ooststraat, 32-8940 Wervik

## Formalités d'inscription

Faire signer le formulaire (communiqué par le club) médical d'aptitude au judo ou Ju-Jitsu par un médecin

Régler la somme annuelle (voir tarif au club) qui correspond à la cotisation club annuelle et à la licence assurance fédérale annuelle en début de saison et au plus tard au 3ème cours

Il n'existe pas de demi-tarif au cas où le pratiquant ne peut pas participer aux 2 cours de judo ou Ju-Jitsu ou Ne-Waza.

Acheter un judogi : Tenue de judo ou Ju-Jitsu

L'écusson est en vente 5€ au club

Vous munir de zooris ou pantoufles pour vous rendre du vestiaire au tatami.

Des casiers (ouvert) sont disponibles afin que les élèves puissent y placer leurs affaires personnelles (bijoux, vêtements, bouteille d'eau,...). Il veillera à le vider en quittant la salle.

## Règlement intérieur

Le pratiquant **n'étant pas en ordre de licence** au 3<sup>ème</sup> cours **ne pourra en aucun cas monter sur les tatamis**. Les renouvellements de licence se font 1 mois avant la date d'échéance

Il est à noter qu'un mois commencé est un mois à payer, néanmoins, une possibilité de remboursement est possible sur présentation d'un certificat médical signalant un problème chez l'enfant.

Toute personne ayant un comportement dangereux se verra refuser de poursuivre l'activité au club.

Le pratiquant est pris en charge par le club pendant la durée des cours. Le club est responsable du pratiquant 15 minutes avant et après la fin des cours le concernant. Au-delà, le club décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de détérioration.

Le pratiquant participera régulièrement aux entraînements, il s'entraînera physiquement et aura une bonne hygiène de vie. Un justificatif est à donner pour les absences.

Pour les cours de ju-jitsu "Enfants et Adultes", les protections gants + protèges tibias (seulement chez les adultes) sont obligatoires.

Le pratiquant respectera la discipline qu'impose son enseignant sous peine d'être exclu du cours

Le pratiquant ou les parents autorisent toutes diffusions des photos ou vidéo faites dans le cadre des activités sur le site et blog du club.

Nous demandons aux parents de bien vouloir signaler tout comportement nécessitant une attention particulière.

---

Je soussigné, .....représentant moi-même ou l'élève ..... déclare être apte à la pratique du Judo-Ju-Jitsu sous toutes ses formes. Je joins une attestation médicale d'aptitude.

Je décline toutes responsabilités envers les enseignants et dirigeants de club en cas d'accident.

Ceux-ci sont couverts par la licence Fédérale. En cas d'accident, j'autorise un responsable du club à prendre toutes les dispositions utiles, notamment en ce qui concerne l'hospitalisation.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et le m'engage à le respecter.

Lu et approuvé le .....20... Signature (d'un parent ou responsable légal) .....